



BULLETIN D'INFORMATIONS - N°276 – FÉVRIER 2026 Site Internet : www.saint-servais-29.fr

VŒUX 2026



Au centre, Bernard Michel, applaudi par le conseil municipal lors de la traditionnelle cérémonie de vœux pour la nouvelle année.

Après un quart de siècle au service de la commune, Bernard Michel, Maire de Saint-Servais a présenté ses derniers vœux le samedi 3 janvier. Entre bilan chiffré et passation de relais, l'élu a tiré sa révérence non sans émotion. (extrait du télégramme).

AGENDA

24H DE CRÊPES
LE 13 FÉVRIER 2026
Salle Polyvalente de St Derrien

SUR PLACE repas à volonté
À PARTIR DE 18H30 le 13/02 (réservation avec Hello asso possible)
12€ Adulte
6€ Enfant de -12 ans
(Buvette sur place)

VENTE LIBRE en continu
5€ la douzaine
3€ la ½ douzaine

VENTES LIBRES DANS VOS COMMUNES
Salle Polyvalente, SAINT DERRIEN : du 13/02 à 16h au 14/02 à 16h
Supermarché Utile, PLOUNÉVENTER : le 14/02 à partir de 8h
Salle Polyvalente, PLOUNÉVENTER : le 13/02 de 16h30 à 18h
Bar l'Inattendu, SAINT SERVAIS : le 14/02 à partir de 8h

Dimanche 1er Février
KIGHAFARZ
Sur place ou à emporter*
à la Salle Polyvalente
de SAINT-SERVAIS

RDV 11H30
(à emporter)
12H
(sur place)

Fait Maison

Menu Adulte 14€
Jarret/saucisson/lard + Frites +Dessert
ou KigHaFarz+Dessert

Menu Enfant 8 €
Jambon/Frites+Dessert

*Résa par Tél ou SMS: 0661893370 ou 0611468176
MERCI DE PRÉVOIR VOS CONTENANTS

AVIS AUX HABITANTS



▪ Recensement

Les filles et les garçons nés en janvier 2010 et à partir de leur date d'anniversaire doivent se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription **sur les listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté**.



▪ **Les nouveaux habitants** sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. Signaler les départs en Mairie facilite également les démarches administratives.



Dératisation :

Le passage de l'entreprise de dératisation aura lieu **le mercredi 10 décembre** sur la commune de Saint-Servais. Merci de vous inscrire en Mairie.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 18 décembre 2025 à la salle ty léon à 20h00, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers à l'exception de Fabienne MADEC, Valérie PAUL et Benjamin TREGUER, absents excusés.

Le secrétaire de séance est Thierry MAGUEREZ.

ECOLE

La Commission « Aménagement de la cour » de l'école s'est réunie le jeudi 4 décembre à 18h00. Des bancs et des tables vont être installés sous le préau dans la cour, des visites sont prévues dans d'autres écoles pour découvrir des aménagements paysagers. Prochaine réunion en janvier.

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

Protection sociale complémentaire - Mutuelle : toutes les collectivités ont obligation de proposer à leurs agents une mutuelle labellisée avec une participation minimale de la collectivité. Après présentation du dossier par Monsieur le Maire, les élus donnent leur accord pour une cotisation à hauteur de 20 euros par agent

URBANISME

Des voies communales sont abîmées suite à des travaux sur la voirie. Des mails sont adressés aux entreprises pour demander d'intervenir rapidement.

DETR / DSIL 2026

Les demandes de subventions sont à faire pour le 31 janvier 2026. Les élus donnent leur accord pour solliciter les subventions sur la gestion de la consommation d'énergie et la sécurisation de l'équipement sportif.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Suite à un problème technique dans les bâtiments dédiés au centre de loisirs de la commune de SAINT-DERRIEN, le centre de loisirs restera comme tous les mercredis à SAINT-SERVAIS pendant les vacances de Noël.

CCPL

Accord des élus pour signer la Convention Territoriale Globale (CTG) 2026-2030

Mission protection des données CDG29 - Convention prestation commune/CCPL

Le Règlement Général sur la Protection des Données ci-dessous dénommé RGPD, qui est entré en vigueur le 25 mai 2018, a fourni un cadre de conformité modernisé, fondé sur la responsabilité, en matière de protection des données en Europe. La mise en œuvre de la directive NIS 2 (sécurité des réseaux et des systèmes d'Information) vise à renforcer le niveau de cybersécurité des tissus économiques et administratifs des pays membres de l'UE et les menaces qui pèsent sur les collectivités. Afin de renforcer les mécanismes de mutualisation entre l'échelon communautaire et les communes membres, la communauté de communes et la commune souhaitent conventionner afin de mutualiser ces prestations à l'échelle communautaire via le CDG29.

Le conseil municipal est favorable à la signature de la convention prestation commune /CCPL.

QUESTIONS DIVERSES

- Terrain multisports : Les fondations de la structure de jeux sont réalisées (plate-forme empierrée) et prête à recevoir les enrobés qui seront réalisés en février 2026.
- Population totale au 1^{er} janvier 2026 est de 798 (802 en 2025)

ÉLECTIONS

Comme vous le savez, les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Pour cette élection, les modalités d'inscription sur les listes électorales introduites en 2019 vont à nouveau être appliquées. La gestion des listes électorales est **assurée par les communes** (compétence confirmée par la loi n° 2016-1048 du 1er août 2016). Il est **obligatoire** d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter.

Pour les usagers :

- L'inscription sur les listes électorales est possible **jusqu'au 4 février 2026 en ligne et jusqu'au 6 février 2026 en Mairie**.
- La possibilité pour le citoyen de **vérifier lui-même sa situation électorale** directement en ligne (via le répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE)
- L'inscription peut se faire **en ligne ou en mairie**. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site du service public.

AMICALE TROUZ AN DOUR

Samedi 7 février 2026 : Assemblée générale de notre amicale à la salle polyvalente, à 11h. Le paiement de la cotisation annuelle de 20 € et la distribution des cartes d'adhérents se fera dès 10h30. La réunion sera suivie d'un repas pour lequel il sera demandé une participation de 17 € (id à 2025). Bien vouloir s'inscrire au club ou auprès des responsables pour le jeudi 29 janvier.

Sélection de dominos du Ponant : Elle aura lieu le mercredi 18 février à la Maison Pour Tous de Bodilis et comportera 5 parties de 9 jeux. Inscription 4 € à faire pour le jeudi 12 février au club de St-Servais. Les équipes sélectionnées se rencontreront le mercredi 4 mars à Plounéventer pour la finale départementale.

Assemblée générale du Ponant : Mardi 10 février à Bodilis.

PAROISSE

Les messes des week-end

Samedis 31 janvier et 14 février à 18h à GUICLAN.

Samedis 7 et 21 février à 18h à PLOUNEVENTER.

Dimanches 1er, 8 et 22 février à 10h30 à LANDIVISIAU (le 1^{er} : Breizhtival), PLOUZEVEDE et SIZUN.

Dimanche 15 février à 10h30 Pardon de PLOUVORN et messes à LANDIVISIAU et COMMANA.

Temps de partage et de prière à 18h à l'église les vendredis

- le 6 février à BODILIS.
- le 13 février à SAINT-DERRIEN.
- le 20 février à SAINT-SERVAIS.

UNC

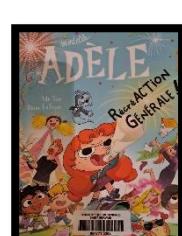
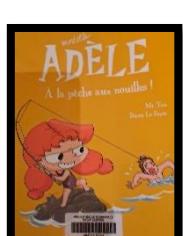
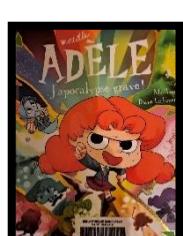
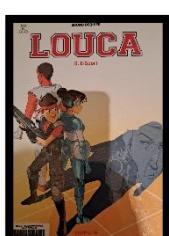
ASSEMBLEE GENERALE :

La prochaine assemblée générale de l'UNC St servais aura lieu le samedi 7 février 2026 à partir de 10h en salle des associations.

A cette occasion, en plus du renouvellement du bureau et de l'approbation des comptes, les personnes intéressées par une adhésion pourront être reçues.

BIBLIOTHEQUE « au bouillon de culture »

Les nouveautés de janvier :



APE

Nous vous donnons RDV le 1^{er} février pour le traditionnel Kig ha farz à la salle polyvalente à partir de 12h !

Dimanche 1er Février
KIGHAFARZ
Sur place ou à emporter*
à la Salle Polyvalente de SAINT-SERVAIS

Menu Adulte 14€
Jarret/Saucisson/Jard
+ Frites + Dessert
ou Kighafarz+Dessert

Menu Enfant 8 €
Jambon/Frites+Dessert

Fait Maison

*Résa par Tél ou SMS: 0661893370 ou 0611468176
MERCI DE PRÉVOIR VOS CONTENANTS

Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone : _____ Sur place à emporter

	Quantité	Sous - Total
Menu adulte		
Kig Ha Farz ou Jarret Frites		14 €
Menu enfant		
Jambon - Frites		8€
		Total

Règlement : Espèces Chèque (à l'ordre de l'APE)

Reservation possible : Par téléphone au 06.61.89.33.70 ou au 06.11.46.81.76
Ou en déposant ce bon dans la boîte aux lettres de l'APE.

CCPL

Calendrier de la collecte alternée 2026 :

QUAND PRÉSENTER QUELLE POUBELLE		UN DOUCE ?
PLANNING 2026		Guide du tri www.consignesdetri.fr
JANVIER	FÉVRIER	MARS
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
MAI	JUIN	AVRIL
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
SEPTEMBRE	OCTOBRE	JUILLET
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
DÉCEMBRE		AOÛT
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31		L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30



BULLETIN N°277 – MARS 2026 : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de retranscription (merci de mettre l'article en pièce jointe) **pour le lundi 16 février 2026 à midi** (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 9.



Mairie de SAINT-SERVAIS – 29400 / Tel 02.98.68.15.21 / Fax 02.98.68.34.82. courriel : mairie.saintservais@orange.fr

MEMENTO

MAIRIE : 02.98.68.15.21 Lundi, mardi, jeudi : 8h00-12h/13h30-17h30 Mercredi, vendredi : 8h-12h. Samedi : 9h-12h. <u>Horaires différents pendant les vacances scolaires.</u> Mairie.saintservais@orange.fr	ALSH : Contact : 06.66.43.46.42 https://alshplounstserder.jimdofree.com/ ÉCOLE: Contact : 09.61.20.66.81 Garderie : 06.87.29.71.04 Animateur : animationstservais@gmail.com 07.89.02.91.20/Instagram :ej_stservais_stderrien	BIBLIOTHÈQUE: Mercredi de 17h00 à 18h30 Dimanche de 10h30 à 11h45 Tél : 02.98.24.62.18 Piscine Landivisiau 02 98 68 09 00	Urgences : Médecin de garde 15 SAMU Pharmacie de garde 3237 Pompiers 18 , portable 112 Gendarmerie 17	Infirmière Libérale: Mme HENNEQUEZ contact : 07.86.05.43.81 Déchetterie et fourrière animale de Bodilis 02 98 68 99 99
--	--	--	---	--